



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°AO/Z00/DBA/122/2024

**SÉLECTION DE PRESTATAIRES EN VUE DE LA SIGNATURE DE CONVENTIONS POUR
LA FOURNITURE DE MATÉRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET DE PLOMBERIE DESTINÉS AU
SIÈGE DE LA BCEAO, SIS À DAKAR (SÉNÉGAL)**

Septembre 2024

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I- CONDITIONS GENERALES

I.1. Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

I.2. Conditions de participation

La participation au présent appel à concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences des termes de référence.

Toutefois, les sociétés impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption, des pratiques collusoires, frauduleuses ou coercitives, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

I.3. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, la seule forme autorisée est le groupement solidaire.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra également indiquer le chef de file dudit groupement.

I.4. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base.

I.5. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera déclarée non conforme.

I.6. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date limite de leur dépôt.

I.7. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française. Les notices des équipements pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction en français des passages pertinents.

I.8. Frais de soumission

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.9. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

I.10. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

I.11. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques.

De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

I.12. Vérification de la qualification des soumissionnaires

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité, du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, le soumissionnaire est déclaré non qualifié au profit de celui classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

I.13. Publication des résultats et notification du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.14. Attribution du marché

Le marché sera attribué à un ou plusieurs soumissionnaires dont les offres sont jugées économiquement avantageuses pour la Banque Centrale au terme de l'analyse combinée des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Préalablement à l'attribution du marché, la BCEAO s'autorise de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constitue un motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle invitera le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

I.15. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

I.16. Confidentialité

Dans le cadre de la présente procédure, chaque partie s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution de ses prestations ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne peut les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le prestataire répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer ou détruire, sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution de la présente mission ou à la date de prise d'effet de la protection, les documents, rapports et données et autres informations qu'elle juge confidentiels.

I.17. Délais - Pénalités de retard

Lorsque les délais contractuels d'entretien et de réparation sont dépassés, le Prestataire retenu encourt sans mise en demeure préalable, une pénalité par jour de retard égale à un pour mille (1‰) qui sera retenue d'office sur les sommes qui lui sont dues mensuellement.

Toutefois, le montant total des pénalités qui seront appliquées n'excédera pas cinq pour cent (5%) du montant global du marché.

I.18 Litiges et contestations

I.18.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre *ad hoc* désigné conformément à ce règlement.

I.18.2 L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal) et selon le droit sénégalais.

I.18.3 Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

II- CONDITIONS PARTICULIERES

II.1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner des fournisseurs en vue de la signature de conventions relatives à l'acquisition, à chaque fois que de besoin, de matériels d'électricité (disjoncteurs, lampes, prises électriques, interrupteurs, etc.) et de plomberie (robinets, mécanismes, lavabos, divers accessoires, etc.).

II.2. Allotissement

Le présent appel d'offres est subdivisé en 2 lots distincts et indépendants comme suit :

- Lot 1 : fourniture de matériels d'électricité ;
- Lot 2 : fourniture de matériels de plomberie.

II.3. Tâches et responsabilités du Prestataire

Dans le cadre de la signature de la convention, les fournisseurs s'engagent à :

- proposer un matériel authentique et de très bonne qualité. A ce titre il est impératif de joindre les certificats d'authenticité ou l'attestation du fabricant des produits proposés ainsi que les catalogues y afférents ;
- informer, sans délai, la BCEAO de toute alerte ou recommandation de retrait du marché concernant ses produits ;
- informer, sans délai la BCEAO, de tout arrêt de commercialisation de produits, de modification des références ou de lancement de nouveaux produits comparables ;
- informer, sans délai la BCEAO, de toute modification de législation afférente à ses produits dès son officialisation ;
- informer la BCEAO de toute modification du tarif général des produits ;
- fournir sur demande de la BCEAO toute documentation en langue française relative aux produits en cas d'achat de matériel de petit équipement (photographie, fiche technique, certificat de marquage CE, notice d'utilisation, notice d'entretien, protocole de vérification, etc.).

Les fournisseurs garantissent à la BCEAO la conformité des produits :

- aux commandes passées, notamment en termes de qualité/performance avec une obligation de résultat ;
- aux normes applicables en vigueur.

En vue de l'utilisation et de l'entretien des produits, le fournisseur s'engage à fournir avec chaque produit livré le nécessitant les documents suivants :

- la notice d'utilisation (en langue française) ;
- la notice d'entretien (en langue française).

Les fournisseurs s'engagent à apporter à la BCEAO toutes les informations et l'assistance nécessaires, liées à l'utilisation du (ou des) produit (s), dans un délai raisonnable.

II.4. Nature détaillée des prestations et résultats attendus

Les produits ainsi que les essais de contrôle et de réception devront satisfaire aux normes en vigueur dans le domaine, notamment :

- la norme CEI 60947 relative aux appareillages à basse tension ;
 - la norme CEI 60529 relative au degré de protection des enveloppes des matériels électriques (code IP) ;
 - la norme CEI 62262 relative au degré de protection des enveloppes contre les impacts mécaniques (code IK) ;
 - la norme NF 017 relative aux appareils sanitaires ;
-

-
- la norme NF 076 relative aux composants sanitaires ;
 - la norme NF 077 relative aux robinetteries sanitaires ;
 - la norme NF DTU 60.1 relative aux critères généraux de choix de matériaux.

II.5. Présentation des soumissions

Les offres devront être décomposées en quatre (4) parties distinctes comme suit :

- une lettre de soumission ;
- une présentation du soumissionnaire incluant le formulaire joint en annexe ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

II.6. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe, précisant tous les éléments de son offre. Cette lettre devra être signée par le représentant dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

II.7. Présentation du soumissionnaire

Le soumissionnaire devra faire une présentation sommaire de son entreprise (dénomination, adresse, zones de couvertures, activités etc).

Le soumissionnaire devra joindre à sa présentation le formulaire de soumission selon le modèle joint en annexe. Ce formulaire devra être signé par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra communiquer des références bancaires conformes aux normes de codifications bancaires internationales.

II.8. Offre technique

L'offre technique comprendra au minimum :

- les pièces administratives (attestation de l'institut de prévoyance sociale, attestation d'immatriculation, attestation de l'inspection du travail)
- la désignation d'un point focal (nom, prénom, téléphone, titre professionnel) ;
- les références (nom, téléphone et adresse électronique) de structures avec lesquelles le soumissionnaire a collaboré
- la confirmation de la capacité à fournir des pièces de rechange sur demande et la liste des fournisseurs de pièces de rechange partenaires ;
- le catalogue des prix.

II.9. Offre financière

Chaque soumissionnaire est invité à remplir les tableaux de bordereaux de prix unitaires (annexes 1 et 2) ci-joints en annexe au titre de sa proposition financière. L'offre financière comprenant les conditions de prix ainsi que les réductions, le cas échéant, sur des volumes importants des travaux réalisés au cours du mois.

II.10. Pénalités de retard

En cas de non-respect du délai de livraison convenu et constaté par écrit (courrier ou mail), outre les indemnités qui peuvent être réclamées et les éventuels dommages et intérêts, la BCEAO pourra appliquer des pénalités de retard dont le montant sera égal à 1% HT du montant HT de la commande par jour de retard. Le montant total des pénalités de retard sera plafonné à cinq (5) % du montant HT de la commande. Le paiement de ces pénalités s'opérera par compensation sur les sommes dues au fournisseur. Au-delà de trente (30) jours de retard, la BCEAO pourra annuler la commande sans indemnité.

II.11. Garantie

La garantie prévue par le fournisseur pour les produits sera d'un (1) an minimum, sauf conditions particulières à préciser dans l'offre de prix transmise.

Elle commencera à compter de la livraison conformément au bon de commande du (ou des) produit

(s). Pendant cette période, le fournisseur devra assurer une garantie totale :

- sur les pièces, la main d'œuvre et les déplacements, couvrant tout vice de fabrication et de fonctionnement ;
- sur la maintenance préventive préconisée par le fabricant (prévoyant la fourniture d'un kit de maintenance (hors consommables) et une assistance téléphonique (si besoin)).

II.12. Coordination

Afin de coordonner et d'assurer un meilleur suivi des relations, le fournisseur s'engage à mettre en place un point de contact unique à travers la désignation formelle d'un seul interlocuteur afin de faciliter la communication entre les parties. Le fournisseur pourra changer cet interlocuteur en informant au préalable la BCEAO par courriel à l'adresse suivante : courrier.zdps@bceao.int.

II.13. Prix et modalités de commande

Les bons de commandes pourront être établis jusqu'au dernier jour de la validité du marché sur la base des prix unitaires convenus. Les prix consentis s'entendent hors taxes (TVA et droits de douane, notamment). Le prix sera forfaitaire, ferme et non révisable, sauf en cas de promotion en cours. Les factures seront directement établies et transmises par courriel à l'adresse : courrier.zdps@bceao.int.

La BCEAO règlera, dans un délai de 30 jours au maximum à compter de la date de facture, les factures, émises par le fournisseur directement à ce dernier ou à une société d'affacturage si le fournisseur en fait la demande.

II.14. Révision des coûts et prix promotionnels

Les prix consentis seront fermes pour la durée d'exécution de la période du marché. Ils ne seront pas révisables sauf :

- si le fournisseur met en place une offre de prix promotionnels ;
- si le tarif général du fournisseur pour un produit donné devait être inférieur au prix consenti, le fournisseur a alors l'obligation de répercuter immédiatement cette baisse à la Banque. Les prix des produits peuvent évoluer à la baisse dans le cadre d'offres de prix promotionnels mises en place volontairement par le fournisseur. Le fournisseur devra communiquer lesdits prix à la BCEAO préalablement à la date d'entrée en vigueur de la promotion. Il donnera toutes précisions utiles et notamment la durée de validité de la promotion et la liste exhaustive des produits concernés. A l'expiration de la période promotionnelle, les prix indiqués dans l'offre du fournisseur seront de nouveau en vigueur. La baisse de prix s'appliquera aux commandes, par la Banque, de produits en promotion pendant toute la durée de la promotion. La BCEAO se réserve le droit de négocier, en plus des prix du marché, et sur demande de devis, des remises complémentaires sur d'éventuels achats de produits commandés en grande quantité.

II. 15. Durée de la convention

Le contrat relatif à la convention sera conclu pour une durée d'une (1) année et sera renouvelé tacitement d'année en année, sous réserve d'une évaluation satisfaisante des prestations, sans toutefois excéder une durée de trois (3) années à compter de son entrée en vigueur.

II.16. Date et heure limite de transmission des offres

Les offres devront être exclusivement transmises **en version PDF, par voie électronique**, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int **au plus tard le vendredi 4 octobre 2024 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre "Offre pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie destinés au Siège de la BCEAO à Dakar".

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

II.17. Contractualisation

La convention peut être signée, pour chaque lot, avec une ou plusieurs sociétés

Annexe 1 : Cadre de devis du matériel électrique

N°	DÉSIGNATION	Consomm. estimative triennale	Prix unitaire	Montant total triennal	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
1	Ampoule B22 12W Led Blue ou équivalent	150				
2	Ampoule B22 9W Led Blue ou équivalent	300				
3	Ampoule E27 12W Led Blue ou équivalent	300				
4	Ampoule E27 9W Led Blue ou équivalent	500				
5	Ampoules 1.20 LED 18W	00				
6	Ampoules 1.50 LED 36W	00				
7	Barrette domino de 10	50				
8	Barrette domino de 16	50				
9	Barrette domino de 25	50				
10	Boite Plexo 10/10	100				
11	Boite Plexo 13/13	30				
12	Bornier 2,5 mm ²	100				
13	Bornier 4 mm ²	30				
14	Bornier 6 mm ²	100				
15	Bouton arrêt d'urgence	20				
16	Bouton poussoir mosaic LEGRAND	60				
17	Bouton poussoir SCHNEIDER	20				
18	Câble RO2V 5 X 35 mm ²	120				
19	Câble souple 3 X 1,5 mm ²	100				
20	Câble souple 3 X 2,5 mm ²	100				
21	Câble souple 3 X 4 mm ²	50				
22	Collier chauffant électrique GM	200				
23	Collier chauffant électrique PM	200				
24	Contacteur LC1 D09 220V SCHNEIDER	15				

N°	DÉSIGNATION	Consomm. estimative triennale	Prix unitaire	Montant total triennal	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
25	Contacteur LC1 D09 24V SCHNEIDER	10				
26	Contacteur LC1 D12 220V SCHNEIDER	15				
27	Contacteur LC1 D12 24V SCHNEIDER	5				
28	Contacteur LC1 D80 220V SCHNEIDER	7				
29	Contacteur LC1 D80 24V DC SCHNEIDER	5				
30	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x10 A	50				
31	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x16 A	25				
32	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x20 A	50				
33	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x25 A	45				
34	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x32 A	10				
35	Disjoncteur modulaire LEGRAND 1P+N 2x6 A	5				
36	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x100A avec bobine MX	5				
37	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x20 A	30				
38	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x25 A	50				
39	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x32 A	25				
40	Disjoncteur modulaire LEGRAND 4x63A	20				
41	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x10A 2 pôles protégés	10				
42	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x20 A	10				

N°	DÉSIGNATION	Consomm. estimative triennale	Prix unitaire	Montant total triennal	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
43	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x25 A	10				
44	Disjoncteur modulaire SCHNEIDER 1P+N 2x32 A	10				
45	Disjoncteur monobloc 2P-16A-300mA	10				
46	Disjoncteur monobloc 2P-16A-30mA	20				
47	Disjoncteur monobloc différentiel 2x10A / 300mA SCHNEIDER	10				
48	Disjoncteur monobloc différentiel 2x10A /300mA LEGRAND	10				
49	Disjoncteur monobloc différentiel 2x16A / 30mA SCHNEIDER	10				
50	Disjoncteur monobloc différentiel 2x16A /30mA LEGRAND	15				
51	Disjoncteur monobloc différentiel 2x20A / 30mA SCHNEIDER	10				
52	Disjoncteur monobloc différentiel 2x20A /30mA LEGRAND	10				
53	Disjoncteur monobloc différentiel 2x25A / 300mA SCHNEIDER	10				
54	Disjoncteur monobloc différentiel 2x25A /300mA LEGRAND	10				
55	Disjoncteur monobloc différentiel 4x16A / 300mA LEGRAND	10				
56	Disjoncteur monobloc différentiel 4x16A / 30mA SCHNEIDER	10				
57	Disjoncteur monobloc différentiel 4x20A / 30mA SCHNEIDER	10				
58	Disjoncteur monobloc différentiel 4x20A / 30mA LEGRAND	10				
59	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A / 300mA LEGRAND	25				
60	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A / 300mA SCHNEIDER	20				
61	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A / 30mA SCHNEIDER	10				

N°	DÉSIGNATION	Consomm. estimative triennale	Prix unitaire	Montant total triennal	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
62	Disjoncteur monobloc différentiel 4x25A /30mA LEGRAND	10				
63	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 300mA LEGRAND	10				
64	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 300mA SCHNEIDER	10				
65	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A / 30mA SCHNEIDER	10				
66	Disjoncteur monobloc différentiel 4x32A /30mA LEGRAND	10				
67	Disjoncteur monobloc différentiel 4x40A / 30mA LEGRAND	10				
68	Disjoncteur monobloc différentiel 4x40A / 30mA SCHNEIDER	10				
69	Disjoncteur monobloc différentiel 4x80A / 300mA LEGRAND	10				
70	Disjoncteur monobloc différentiel 4x80A / 30mA LEGRAND	10				
71	Disjoncteur SCHNEIDER 4x25A	10				
72	Disjoncteur SCHNEIDER 4x32A	10				
73	Disjoncteur SCHNEIDER 4x63A	15				
74	Disjoncteur SCHNEIDER NS 4x125A	10				
75	Disjoncteur SCHNEIDER NS 4x160A	10				
76	Douille mixte E27-B22	15				
77	Embout de 10 mm ²	20				
78	Embout de 2,5 mm ²	20				
79	Embout de 4 mm ²	10				
80	Embout de 6 mm ²	10				
81	Horloge numérique 24h/24 et 7/7	30				
82	Interrupteur va et vient LEGRAND	20				
83	Interrupteur va et vient SCHNEIDER	20				

N°	DÉSIGNATION	Consomm. estimative triennale	Prix unitaire	Montant total triennal	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
84	Lampe à économie d'énergie B22 11W lumière du jour	10				
85	Lampe à économie d'énergie E27 11W lumière du jour	10				
86	Lampe E10 220V	50				
87	Lampe E14 HSG/PL 20 W 220V	10				
88	Lampe SPOT LED E27 4500 K	10				
89	Prise étanche 2P+T	100				
90	Prise étanche encastrable 2P+T	100				
91	Répartiteur 4 pôles 100 A	10				
92	Répartiteur 4 pôles 125 A	10				
93	Rouleau câble RO2V 3 x 2,5 mm ²	10				
94	Rouleau câble souple 3 x 1,5 mm ²	10				
95	Rouleau fil TH 1,5 mm ² souple	10				
96	Rouleau fil TH 10 mm ² souple	10				
97	Rouleau fil TH 2,5 mm ² souple	10				
98	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (bleu)	10				
99	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (marron)	10				
100	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (noire)	10				
101	Rouleau fil TH 35 mm ² souple (rouge)	10				
102	Rouleau fil TH 4 mm ² souple	10				
103	Rouleau fil TH 6 mm ² souple	10				
104	Scotch électricien	100				
105	Scotch pour repérage	70				
106	Sectionneur 4 x 63 A	10				
107	Spots encastrables 5W 220V	250				

N°	DÉSIGNATION	Consomm. estimative triennale	Prix unitaire	Montant total triennal	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
108	Spots encastrables 6W 220V	250				
109	Tube LED 0,60 m 230 V	500				
110	Tube LED 1,20 m 230 V	500				
111	Tube LED 1,50 m 230 V	500				

N.B : Sur la base de l'expérience et de l'expertise de chaque soumissionnaire, des pièces complémentaires peuvent être proposées en option. Par ailleurs, au titre de la première année de contractualisation, aucune commande n'est prévue pour les ampoules 1.20 LED 18 Watts et 1.50 LED 36 Watts. Toutefois, les prix unitaires y afférents devront être communiqués par les soumissionnaires dans le cadre de la convention à signer.

Annexe 2 : Cadre de devis de la plomberie sanitaire

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
1	Abattant lourd prestige blanc RIO ou équivalent	180				
2	Bague mitigeur 1/2	180				
3	Bague mitigeur 3/4	180				
4	Bague mitigeur 3/8	180				
5	Bonde de sol inox 150x150 Hansgrohe	180				
6	Bougies pour filtre à eau 10 micron	180				
7	Bride et collerette PPR 40 en acier	180				
8	Bride et collerette PPR 50 en acier	180				
9	Bride et collerette PPR 63 en acier	180				
10	Chaise anglaise sortie horizontale SANITANA ou équivalent	60				
11	Chaise anglaise sortie verticale SANITANA ou équivalent	120				
12	Chauffe-eau électrique monophasé 100 litres ARISTON ou équivalent	10				
13	Chauffe-eau électrique triphasé 120 litres ARISTON ou équivalent	2				
14	Chauffe-eau électrique triphasé 150 litres ARISTON ou équivalent	1				
15	Chauffe-eau électrique monophasé 40 litres ARISTON ou équivalent	10				
16	Chauffe-eau électrique monophasé 5 litres ARISTON ou équivalent	3				
17	Chauffe-eau électrique monophasé 50 litres ARISTON	2				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
	ou équivalent					
18	Chauffe-eau électrique monophasé 80 litres ARISTON ou équivalent	2				
19	Collier avec joint de fixation 20	180				
20	Collier avec joint de fixation 32	180				
21	Collier avec joint de fixation 40	180				
22	Collier avec joint de fixation 50	180				
23	Collier avec joint de fixation 63	180				
24	Collier de prise en charge Ø 20	180				
25	Collier de prise en charge Ø 32	180				
26	Collier de prise en charge Ø 40	180				
27	Collier de prise en charge Ø 50	180				
28	Collier de prise en charge Ø 63	180				
29	Collier de prise en charge Ø 75	180				
30	Colonne de douche thermostatique Cooke & Equinox ou équivalent en ABS, laiton et acier inoxydable	180				
31	Coude ¼ pvc 110	180				
32	Coude ¼ pvc 25	180				
33	Coude ¼ pvc 32	180				
34	Coude ¼ pvc 40	180				
35	Coude ¼ pvc 50	180				
36	Coude ¼ pvc 63	180				
37	Coude ¼ pvc 75	180				
38	Coude ⅛ pvc 110	180				
39	Coude ⅛ pvc 25	180				
40	Coude ⅛ pvc 32	180				
41	Coude ⅛ pvc 50	180				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
42	Coude 1/8 pvc 63	180				
43	Coude 1/8 pvc 75	180				
44	Coude laiton 12/16	180				
45	Coude laiton 14/18	180				
46	Coude laiton 16/20	180				
47	Coude laiton 20/25	180				
48	Coude laiton FF 1/2	180				
49	Coude laiton FF 1/4	180				
50	Coude laiton FF 3/8	180				
51	Coude laiton MF 1/2	180				
52	Coude laiton MF 1/4	180				
53	Coude laiton MF 3/8	180				
54	Coude laiton MM 1/2	180				
55	Coude laiton MM 1/4	180				
56	Coude laiton MM 3/8	180				
57	Coude Pex égout femelle 16	180				
58	Coude Pex égout femelle 18	180				
59	Coude Pex égout femelle 20	180				
60	Coude Pex femelle 1/2	180				
61	Coude Pex femelle 3/4	180				
62	Coude Pex mâle 1/2	180				
63	Coude Pex mâle 3/4	180				
64	Coude PPR 90° égaux 20	180				
65	Coude PPR 90° égaux 25	180				
66	Coude PPR 90° égaux 32	180				
67	Coude PPR 90° égaux 32	180				
68	Coude PPR 90° égaux 50	180				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
69	Coude PPR 90° égaux 63	180				
70	Coude pression 1/4	180				
71	Douchette Hansgrohe ou équivalent	180				
72	Embout fileté PVC 1/4	180				
73	Embout fileté PVC 25	180				
74	Embout fileté PVC 3/4	180				
75	Embout fileté PVC 32	180				
76	Embout fileté PVC 40	180				
77	Embout fileté PVC 50	180				
78	Embout fileté PVC 63	180				
79	Embout fileté PVC pression 25 x 3/4	180				
80	Embout fileté PVC pression 32 x 1"	180				
81	Embout taraudé PVC pression 40 x 1" 1/2	180				
82	Embout taraudé PVC pression 50 x 2"	180				
83	Embout taraudé PVC pression 63 x 2"	180				
84	Filtre fontaine Frigeria Ge-126	180				
85	Flexible inox long 40 20/15 FF	180				
86	Flexible inox long 60 12/16 MF	180				
87	Flexible inox long 60 15/12 FF	180				
88	Flexible inox long 60 20/15 MF	180				
89	Groupe de sécurité 1/2	180				
90	Groupe de sécurité 3/4	180				
91	Lavabo GRAVENA ou équivalent	180				
92	Mamelon laiton 1"	180				
93	Mamelon laiton 1" 1/2	180				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
94	Mamelon laiton 1" 1/4	180				
95	Mamelon laiton 1/2	180				
96	Mamelon laiton 2"	180				
97	Mamelon laiton 3/4	180				
98	Mamelon réduit 15/20 MF	180				
99	Mamelon réduit 20/15 MF	180				
100	Manchon laiton FF 1/2	180				
101	Manchon laiton FF 3/4	180				
102	Manchon laiton FF 3/8	180				
103	Manchon laiton réduit FF 1/2	180				
104	Manchon laiton réduit FF 3/4	180				
105	Manchon laiton réduit FF 3/8	180				
106	Manchon mixte mâle 1/2	180				
107	Manchon mixte mâle 3/4	180				
108	Manchon Pex 14/18	180				
109	Manchon Pex 14/18 x ½ M ou F	180				
110	Manchon Pex 16/20	180				
111	Manchon Pex 16/20 x 1/2	180				
112	Manchon Pex 16/20 x ¾ M ou F	180				
113	Manchon Pex 20/25 x ¾ M ou F	180				
114	Manchon Pex 25/20	180				
115	Manchon Pex 26/32 x ¾ M ou F	180				
116	Manchon Pex égout 16x16	180				
117	Manchon Pex égout 18x18	180				
118	Manchon Pex égout 20x20	180				
119	Manchon Pex égout 26x26	180				
120	Manchon Pex égout 32x32	180				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
121	Manchon Pex femelle 1/2	180				
122	Manchon Pex femelle 3/4	180				
123	Manchon PPR égaux 20	180				
124	Manchon PPR égaux 25	180				
125	Manchon PPR égaux 32	180				
126	Manchon PPR égaux 40	180				
127	Manchon PPR égaux 50	180				
128	Manchon PPR égaux 63	180				
129	Manchon PPR fileté 20 x 1/2	180				
130	Manchon PPR fileté 20 x 3/4	180				
131	Manchon PPR fileté 25 x 1/2	180				
132	Manchon PPR fileté 25 x 3/4	180				
133	Manchon PPR fileté 32 x 1/2	180				
134	Manchon PPR fileté 32 x 1/4	180				
135	Manchon PPR taraudé 20 x 1/2	180				
136	Manchon PPR taraudé 20 x 3/4	180				
137	Manchon PPR taraudé 25 x 1/2	180				
138	Manchon PPR taraudé 25 x 3/4	180				
139	Manchon PPR taraudé 32 x 1/2	180				
140	Manchon PPR taraudé 32 x 1/4	180				
141	Manchon PVC 28	180				
142	Manchon PVC 32	180				
143	Manchon PVC 40	180				
144	Manchon PVC 50	180				
145	Manchon PVC 63	180				
146	Manchon PVC pression 2"	180				
147	Mécanisme chasse haute complet Empire ou équivalent	180				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
148	Mécanisme hydro poussoir Roca ou équivalent	180				
149	Mécanisme WC Wirquin double Siobati ou équivalent	180				
150	Pex 14/18	180				
151	Pex 16/20	180				
152	Pex 20/25	180				
153	Pex 26/12	180				
154	Pomme de douche plastique	180				
155	Raccord mixte bague avec écrou F laiton 1/2	180				
156	Raccord mixte bague avec écrou F laiton 3/4	180				
157	Raccord mixte bague avec écrou F laiton 3/8	180				
158	Raccord mixte bague avec écrou MF laiton 1/2	180				
159	Raccord mixte bague avec écrou MF laiton 3/4	180				
160	Raccord mixte bague avec écrou MF laiton 3/8	180				
161	Raccord mixte bague laiton MF 1/2	180				
162	Raccord mixte bague laiton MF 3/4	180				
163	Raccord mixte bague réduit MF 3/8	180				
164	Raccord mixte MF	180				
165	Raccord mixte MM	180				
166	Raccord mixte MM ½ laiton	180				
167	Raccord mixte MM ¾ laiton	180				
168	Raccord mixte MM ⅝ laiton	180				
169	Raccord union pression	180				
170	Raccord union pvc 32	180				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
171	Raccord union pvc 40	180				
172	Raccord union pvc 50	180				
173	Raccord union pvc 63	180				
174	Raccord union pvc 75	180				
175	Réducteur de pression 1"	180				
176	Réducteur de pression 1" 1/2	180				
177	Réducteur de pression 1" 1/4	180				
178	Réducteur de pression 1/2	180				
179	Réducteur de pression 2"	180				
180	Réducteur de pression 3/4	180				
181	Réducteur pex 1/2	180				
182	Réducteur pex 3/4	180				
183	Réduction PPR 25 x 20	180				
184	Réduction PPR 32 x 20	180				
185	Réduction PPR 35 x 25	180				
186	Réduction PPR 40 x 20	180				
187	Réduction PPR 40 x 25	180				
188	Réduction PPR 40 x 32	180				
189	Réduction PPR 50 x 20	180				
190	Réduction PPR 50 x 25	180				
191	Réduction PPR 50 x 32	180				
192	Réduction PPR 50 x 40	180				
193	Réduction PPR 63 x 25	180				
194	Réduction PPR 63 x 40	180				
195	Réduction PPR 63 x 50	180				
196	Réduction PVC pression 32/25	180				
197	Réduction PVC pression 40/32	180				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
198	Réduction PVC pression 50/40	180				
199	Réduction PVC pression 63/50	180				
200	Réservoir chasse haute complet	180				
201	Robinet de cuisine chromé murale Hansgrohe	60				
202	Robinet de puisage avec raccord au nez ½ Somatherm	120				
203	Robinet de puisage avec raccord au nez ¾ Somatherm	120				
204	Robinet douchette Twist ou équivalent	180				
205	Robinet équerre Schell ou équivalent	180				
206	Robinet flotteur servo inférieur 1/2	180				
207	Robinet flotteur servo inférieur 3/8	180				
208	Robinet flotteur servo supérieur 3/8	180				
209	Robinet mélangeur de douche chromé Hansgrohe	180				
210	Robinet mélangeur de lavabo chromé Hansgrohe	180				
211	Robinet puisage simple 3/4 Guareski ou équivalent	120				
212	Robinet urinoir Presto ou équivalent	180				
213	Siphon + bonde évier D. 60 mm Nicoll ou équivalent	180				
214	Siphon + bonde lavabo D. 65 mm Valentin ou équivalent	180				
215	Siphon + bonde urinoir D. 60 mm Valentin ou équivalent	180				
216	Siphon 32 Wirquin ou équivalent	180				
217	Siphon 40 Wirquin ou équivalent	180				
218	Siphon évier double bac D 90mm Batimax ou équivalent	180				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
219	Tablette salle de bain en porcelaine Geberit ou équivalent	60				
220	Tablette salle de bain en verre 60 x 10 cm 8 mm	60				
221	Té Pex égout 16	80				
222	Té Pex égout 18	80				
223	Té Pex égout 20	80				
224	Té Pex égout 26	80				
225	Té Pex égout 32	80				
226	Té Pex femelle 16	80				
227	Té Pex femelle 18	80				
228	Té Pex femelle 20	80				
229	Té Pex femelle 26	80				
230	Té Pex femelle 32	80				
231	Té Pex mâle 1/2	80				
232	Té Pex mâle 3/4	80				
233	Té PPR 90° égaux 20	80				
234	Té PPR 90° égaux 25	80				
235	Té PPR 90° égaux 32	80				
236	Té PPR 90° égaux 32	80				
237	Té PPR 90° égaux 40	80				
238	Té PPR 90° égaux 50	80				
239	Té PPR 90° égaux 63	80				
240	Té PPR réduit 25 x 20	80				
241	Té PPR réduit 32 x 20	80				
242	Té PPR réduit 35 x 25	80				
243	Té PPR réduit 40 x 20	80				
244	Té PPR réduit 40 x 25	80				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
245	Té PPR réduit 40 x 32	80				
246	Té PPR réduit 50 x 20	80				
247	Té PPR réduit 50 x 25	80				
248	Té PPR réduit 50 x 32	80				
249	Té PPR réduit 50 x 40	80				
250	Té PPR réduit 63 x 25	80				
251	Té PPR réduit 63 x 40	80				
252	Té PPR réduit 63 x 50	80				
253	Té PVC pression 25	80				
254	Té PVC pression 32	80				
255	Té PVC pression 40	80				
256	Té PVC pression 50	80				
257	Té PVC pression 63	80				
258	Té PVC pression réduit 32/25	80				
259	Té PVC pression réduit 40/25	80				
260	Té PVC pression réduit 50/25	80				
261	Tube D 110 PN16 PVC pression	80				
262	Tube D 160 PN16 PVC pression	80				
263	Tube D 200 PN16 PVC pression	80				
264	Tube D 25 PN16 PVC pression	80				
264	Tube D 32 PN16 PVC pression	80				
265	Tube D 50 PN16 PVC pression	80				
266	Tube D 63 PN16 PVC pression	80				
267	Tube D 75 PN16 PVC pression	80				
268	Tube D 90 PN16 PVC pression	80				
269	Tube PPR PN 16/20	80				
270	Tube PPR PN 16/25	80				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
271	Tube PPR PN 16/32	80				
272	Tube PPR PN 16/36	80				
273	Tube PPR PN 16/40	80				
274	Tube PPR PN 16/50	80				
275	Urinoir complet Geberit ou équivalent	80				
276	Vanne à bille	80				
277	Vanne à bille 1" 1/2	80				
278	Vanne à bille 1" 1/4	80				
279	Vanne à bille 1/2	80				
280	Vanne à bille 2"	80				
281	Vanne à bille 3"	80				
282	Vanne à bille 3/4	80				
283	Vanne à bille lourd	80				
284	Vanne à bille PPR 20	80				
285	Vanne à bille PPR 25	80				
286	Vanne à bille PPR 32	80				
287	Vanne à bille PPR 40	80				
288	Vanne à bille PPR 50	80				
289	Vanne à bille PPR 63	80				
290	Vanne papillon 1/2	80				
291	Vanne papillon 3/4	80				
292	Vanne PPR 20	80				
293	Vanne PPR 25	80				
294	Vanne PPR 32	80				
295	Vanne PPR 40	80				
296	Vanne PPR 50	80				
297	Vanne PPR 63	80				

N°	DÉSIGNATION	Consommation estimative triennale	Prix unitaire	Montant Total	Montant total annuel (montant triennal x 4)	Délai de livraison
298	Vasque salle de bain	80				
299	Vis de fixation chaise anglaise	80				
300	Vis de Fixation lavabo	80				

N.B : Sur la base de l'expérience et de l'expertise de chaque soumissionnaire, des pièces complémentaires peuvent être proposées en option.

Annexe 3 : Lettre de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de **MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**

Objet : Sélection de prestataires en vue de la signature de conventions pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie destinés au Siège de la BCEAO à Dakar

Nous, soussignés.....soumettons par la présente une offre de prix en vue de la sélection de prestataires en vue de la signature de conventions pour la fourniture de matériels d'électricité et de plomberie destinés au Siège de la BCEAO à Dakar dont le montant est indiqué aux annexes 1 et 2.

La durée de validité de notre soumission est de cent-vingt (120) jours pour compter du (indiquer la date).

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signature du Représentant légal

Nom et titre du Représentant légal

Annexe 4 : Formulaire de soumission

Nous soussigné,respectons les critères ci-après :

Eligibilité

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt et notre entreprise ne fait pas l'objet d'une suspension par BCEAO. (*Préciser la situation de conflits d'intérêt le cas échéant*)

Nous ne sommes impliqués dans aucune activité illégale, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption ni aucune pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive.

Recevabilité

Notre offre est exhaustive et est signée par la personne habilitée.

Nous ne participons pas, en qualité de candidat ou sous-traitant, à plus d'une offre dans le cadre du présent appel à la concurrence.

Conformité administrative

Nous sommes en règle avec l'administration de notre pays. A ce titre, nous vous communiquons ci-après les informations y afférentes :

Nom du document administratif	Numéro du document	Date de délivrance	Autorité signataire
Attestation de non faillite			
Quitus fiscal			
Attestation des services sociaux			
Registre de commerce			

Nous nous engageons à compléter les pièces administratives éventuellement non fournies au plus tard à l'attribution du marché.

Conformité technique

Notre entreprise s'engage à exécuter le marché conformément aux spécifications techniques du cahier des charges.

Conformité financière

Nous nous engageons :

- à fournir toutes les informations nécessaires à l'analyse de la raisonnable des prix ;
- à accepter toutes les corrections faites dans le cadre de l'évaluation des offres.

Qualification

Nous avons la qualification technique et financière nécessaire à l'exécution de ce marché et les pièces justificatives sont jointes à notre offre.

Critères	Données requises (À remplir en précisant la part qui revient à chaque membre du groupement)
Expérience générale	<i>(Date de création et domaine d'intervention)</i>
Expérience spécifique	<i>(Marchés similaires, années de réalisation, Cocontractant , contacts)</i>
Personnel	<i>(Personnel, Nom et prénom, poste, nombre d'année d'expérience dans le domaine)</i>
Chiffre d'affaires	<i>(Chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années)</i>
Capacité financière	<i>(Montants de la capacité d'autofinancement figurant dans les états financiers des trois (3) dernières années)</i>
Capitaux propres	<i>(Montants des capitaux propres des trois (3) dernières années)</i>
Total du bilan	<i>(Montant du total bilan des trois (3) dernières années)</i>
Résultat net	<i>(Montant du résultat net des trois (3) dernières années)</i>

Signature du Représentant légal

Nom et titre du Représentant légal
